

# Dossier

## LE DON ET LA DETTE

Dans le monde économique ou politique, les choses ne sont pas données sans contrepartie. Les biens et les services s'achètent, s'octroient sous conditions, et endettent naturellement leurs bénéficiaires, consommateurs, investisseurs, citoyens. Le don introduit-il un changement dans ces rapports sociaux ?

Selon Marcel Mauss, dans *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* (1923-1924), le don est obligatoirement suivi d'un contre don. Dons et contre dons, articulés autour de la triple obligation de donner-recevoir-rendre, créent un état de dépendance qui autoriserait la recreation permanente du lien social.

Mais dans une conception chrétienne protestante, le calcul que cela peut engendrer pervertit le don, qui ne peut être que gratuit, désintéressé, déconnecté de tout retour pour soi-même. Certains vont même jusqu'à rejeter toute forme de reconnaissance ou de gratitude à travers le service. Mais si le retour sur soi n'est pas recherché, les témoignages de ce dossier montrent en quoi le donateur est quelqu'un qui reconnaît avoir reçu, et en quoi ce qui est donné est souvent rendu sous une forme ou sous une autre, sans obligation. De telle sorte que la frontière entre créateur et débiteur, donateur et bénéficiaire, s'estompe.

# Réflexion sur le principe du don

Le don peut être aussi généreux qu'insupportable. Généreux s'il est gratuit. Insupportable s'il est sous conditions ou donne le sentiment que celui qui reçoit est redevable d'une dette.

● ● ● ●  
**Didier Sicard**  
Médecin  
Président d'honneur  
du Comité consultatif  
national d'éthique



**L**e don est généreux s'il exprime le sentiment qui nous relie à l'autre dans une position de dette évidente du donateur à l'égard de celui qui est dans le besoin, sans réciprocité.

Le don est en revanche insupportable s'il crée justement chez celui qui reçoit et celui qui donne le sentiment que celui qui reçoit a une dette. Il constitue alors une entrave à sa liberté, ainsi que l'a conceptualisé Marcel Mauss dans sa célèbre réflexion sur le don dans les sociétés amérindiennes qui appelle nécessairement le contre don (la cérémonie du Potlatch).

Le don est insupportable aussi quand le donateur accompagne son don de prescriptions discriminatoires ou d'avantages qui anéantissent le don lui-même.

Ainsi le donneur de sang qui choisirait son récepteur ou qui reçoit médailles, avantages sociaux en termes de congés, et qui se vante de la généreuse gratuité apparente de son geste, tout en retirant un contre don d'autant plus immoral qu'il est caché. Il est insupportable également que celui qui donne se répande en communication témoignant de sa rare vertu.

### **Le don ne doit jamais être une stratégie, un calcul**

Il est réponse au sentiment d'empathie qui nous unit à la communauté humaine. Il est avant tout une dette qui s'incarne dans le don.

Le don d'organe m'a toujours semblé étrangement dénué d'humanité quand, dans notre culture occidentale, un être ou sa famille

s'oppose aux prélèvements d'organes après la mort. Nous ne sommes pas propriétaires de notre corps, simplement dépositaires durant la vie d'un corps qui nous a été donné et que nous pouvons transmettre sans crainte à un autre humain. Nommer cela un don, voire s'y opposer sont autant de constructions fallacieuses de notre pseudo identité. D'un autre côté être tributaire à vie à l'égard d'un vivant identifié du don d'un rein par exemple constitue une dette non remboursable si l'anonymat est brisé.

### **L'ambivalence du don**

Ainsi le don est-il le meilleur et la pire des choses, le meilleur quand il est l'expression de la conscience de notre commune appartenance à l'espèce humaine, le pire quand il est une manifestation cachée. ■

# La part de don dans nos actions

Comment perçoit-on le don dans nos actions ? Enquête auprès d'une salariée et d'une bénévole de l'Entraide protestante de Toulouse, respectivement Hanimalala Ramamonjisoa et Béatrice Fernandez.

### **Proteste : Comment est venu votre engagement pour l'Entraide protestante de Toulouse ?**

**Hanimalala Ramamonjisoa**  
Mon engagement pour l'Entraide Protestante est un concours de circonstances; à la recherche d'un emploi, j'ai vu par hasard l'annonce de l'Entraide Protestante de Toulouse, bien que cela ne corresponde pas a priori à mes attentes au début. Mais je me suis rendu compte que travailler dans une œuvre protestante était la conséquence logique de mes valeurs chrétiennes, et j'ai postulé sans hésitation. Marier ma foi aux œuvres et amener ma petite contribution dans les actions de l'Entraide basées sur l'aide aux familles en grandes difficultés confirment mon témoignage.

**Béatrice Fernandez** Ma motivation de « donner » vient de mon éducation protestante et familiale: on m'a appris à partager, à donner (des jouets ou des vêtements à ceux qui n'en avaient pas), à rendre service. Cette mo-

tivation vient également de mon métier d'infirmière.

### **Proteste : Comment votre engagement pour cette œuvre a-t-il évolué ? S'est-il affaibli ou renforcé ? Pourquoi ?**

**H.R.** Pour moi, un engagement est un choix résolu, une réponse à un appel. Une fois engagée, on avance. Le fait de chercher le bon équilibre entre la foi et les œuvres, ces dernières étant souvent « cadrées » par les instances, pose quelquefois un cas de conscience. C'est ce réajustement qui renforce l'engagement, donne du crédit à cet appel de Dieu et un sens au service.

### **Proteste : Que pensez-vous de la professionnalisation du travail social ? Est-elle compatible avec la logique du don ?**

**H.R.** La professionnalisation du travail social est inévitable. Les compétences professionnelles sont indispensables pour appréhender les situations et propo-

ser une solution adaptée aux familles. Mais cela a des inconvénients: des jalons fixent les règles du service et les exigences posées par les partenaires financiers doivent aussi être respectées. Le risque est alors que la logique du don perde de sa gratuité, de son sens. C'est pourquoi il est important de trouver une bonne articulation entre les salariés et les bénévoles, de manière à conjuguer le savoir-être du bénévole et le savoir-faire du salarié.

**B.F.** Mon rôle en tant que bénévole est en effet complémentaire de celui du salarié qui agit dans un cadre professionnel. Pour moi, le don est un engagement désintéressé et gratuit, avec une mise en application des valeurs morales reçues.

### **Proteste : Quelles ressources mobilisez-vous pour garder la motivation de « donner » ?**

**H.R.** La relation quotidienne avec Dieu, la lecture biblique et la prière sont les ressources vitales d'un chrétien pour se mettre au service de l'autre; ensuite il y a l'écoute, la patience mais surtout garder en mémoire que nous avons reçu gratuitement pour donner gratuitement.

**B.F.** Pour garder la motivation, il ne faut pas trop attendre de gratitude de la part des personnes accompagnées. Il faut dépasser cela et ne pas escompter de retour. La reconnaissance vient directement du service rendu accompli par le bénévole, car il est gratifiant d'être bénévole ! ■

● ● ● ●  
Propos recueillis par  
Charlène Missler,  
en service civique  
à la FEP



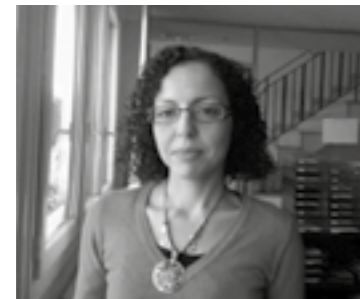
L'Entraide de l'Eglise protestante unie à Toulouse



# Le don et ses limites

Trois éducateurs de SAVS<sup>1</sup> et de SAMSAH<sup>2</sup> racontent ce que « le don » évoque pour eux. Mais aussi la difficulté d'en percevoir les effets sur des personnes relevant de la maladie psychique. Enquête dans des établissements de la Fondation Des Amis de l'Atelier.

Propos recueillis par Caroline Ossard et Marlène Bertin-Gil auprès de Natacha Sollic, éducatrice spécialisée au SAVS de Clamart Ville (92), Nicolas Lemaire, aide médico-psychologique dans le même établissement et Alissa Jerbi, éducatrice spécialisée au SAVS/SAMSAH de L'Hajj-les-Roses (94).



de permettre à la relation de s'installer dans la durée et dans la confiance. Le don est ce qui nous lie à la personne, il se fait dans l'échange : parfois ça prend, parfois ça ne prend pas... Mais l'élan qu'on a envie de donner peut retomber comme un soufflet, alors on « donne » de façon détournée, par l'humour, en abordant la question d'une autre manière.

**Natacha Sollic** Le don, c'est tout ce que l'on peut faire et qui ne relève pas du contrat, de l'obligation. C'est ce qui permet d'instaurer une relation privilégiée.

## Proteste : Pensez-vous qu'il est différent auprès d'un public handicapé psychique ?

**Alissa** Oui. Parfois, il n'y a pas de « contre don » parce que l'on est face à l'absence de réaction, à l'indifférence de la personne. Par ailleurs, on n'a pas toujours le retour qu'on aimerait avoir, ou il n'est pas là au bon moment

## Proteste : Concrètement, comment se manifeste le don au quotidien ?

**Alissa Jerbi** Le don dans l'accompagnement, c'est accepter de livrer un peu de soi afin

parce qu'il y a des troubles de la relation. Mais ce retour existe, il est seulement éloigné dans le temps.

**Natacha** Le rapport avec les personnes accompagnées nécessite la mise en place d'une juste distance. Notre travail est de leur permettre de se servir de leur potentiel tout en composant avec la maladie, de trouver un compromis : c'est tout un art !

**Nicolas Lemaire** La maladie psychique est beaucoup plus déstabilisante que le handicap mental ou la déficience. Il peut y avoir une période pendant laquelle tout va bien, une période presque « magique » et puis d'un coup le lendemain tout peut s'écrouler. En tant qu'éducateurs, nous devons respecter ces alternances et ce rythme. Il est difficile de gérer ces hauts et ces bas, cela est à la fois prenant et passionnant.

## Proteste : Qu'est-ce qui motive votre travail auprès de ce public ?

**Natacha** Il y a beaucoup d'imprévu, rien n'est tracé dans l'accompagnement. Souvent, les projets individualisés mis en place sont difficiles à tenir. Nous essayons de tendre vers les objectifs avec la personne mais beaucoup d'aléas viennent percuter ce projet : leur état de santé, les moments où ils vont moins bien... La motivation vient de là, du fait que « tout peut arriver ».

Par ailleurs, les échanges avec les personnes accompagnées peuvent être très riches. Malgré les « non-aboutissements », il y a beaucoup de témoignages d'espoir et de vitalité. Il ne s'agit



pas d'échec mais bien de la présence de la maladie qui est là : la maladie, cette brisure qui sera toujours là.

## Proteste : Qu'est-ce qui vous semble le plus difficile sur le plan relationnel avec ce public ?

**Alissa** Les tâtonnements, l'incertitude, le décalage des réactions, on y va un peu à l'aveugle, on essaye, on réessaye, on ajuste, il faut pouvoir être créatif.

## Proteste : Au-delà de votre rémunération, quel retour attendez-vous de la part des personnes accompagnées ?

**Nicolas** L'idéal serait de ne rien attendre. Nous pouvons être tentés d'attendre des progrès,



de voir des projets aboutir mais il ne faut pas car cela signifierait s'approprier le projet de la personne accompagnée, le projet



de l'autre. Il faut tout de même reconnaître que nous sommes parfois affectés : la reconnaissance n'est pas forcément attendue, mais la non-reconnaissance lorsqu'elle s'exprime peut « faire mal ».

## Proteste : Avez-vous parfois un sentiment d'échec, pourquoi ?

**Alissa** Oui, on a parfois l'impression de tourner en rond, de repartir à zéro. Mais on ne repart pas à zéro, ce qui est appris ou compris permet d'orienter autrement notre regard : le nôtre et celui de la personne accompagnée. On peut proposer autre chose. Et puis si l'épuisement est trop fort il y a toujours la solution d'un relais par un autre professionnel.

Ce qui permet de sortir du sentiment d'échec c'est l'équipe, la connaissance de la personne, la capacité à prendre du recul, mais aussi le cadre : il est vecteur du contre don par la reconnaissance

du travail effectué. C'est important qu'il puisse dire « vous avez bien bossé » ou « nous avons bien bossé ».

**Natacha** En tant que professionnels, nous disposons du cadre qui nous permet de gérer les échecs des projets des personnes : en équipe, avec un autre collègue. Eux ne sont pas armés : la relation n'est donc pas symétrique. En situation d'échec, ils se retrouvent avec leur maladie et leurs difficultés. Notre accompagnement doit les aider à sortir de cette phase.

**Nicolas** Au même titre que je ne souhaite pas m'approprier leurs réussites, je tente de ne pas m'approprier leurs échecs. Par contre nous nous devons d'en faire quelque chose, d'aider la personne à rebondir.

## Proteste : Avez-vous eu à faire face à une situation où le don a été mal interprété ?

**Alissa** Oui, une intervention d'aide va donner lieu à des re-

proches, des accusations, des récriminations. Au contraire certaines personnes vont très mal vivre les messages positifs. Quand les choses sont mal interprétées, il faut toujours les reprendre avec la personne et réexpliquer le sens des mots ou des actes. ■

<sup>1</sup> SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie sociale

<sup>2</sup> SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés



## Bénéficiaire d'un don d'organe

Pascal a bénéficié cet été d'un don d'organe, sous forme de greffe pulmonaire. La rédaction lui a demandé s'il avait le sentiment d'avoir une dette et, si tel était le cas, envers qui. Voici sa réaction.

« Il y a une contradiction à poser cette question: une dette doit par définition se rembourser, alors qu'une greffe résulte d'un acte gratuit - le don d'organe - sans contrepartie et anonyme. C'est d'ailleurs ce qui en fait toute la noblesse, celle d'un bel acte de solidarité humaine.

Bénéficiaire d'une greffe des poumons, je préfère parler de reconnaissance qui n'est ni obligatoire, ni financière. Bien évidemment, j'ai eu une pensée reconnaissante envers le donneur et sa famille qui avaient autorisé, ou laissé s'accomplir, le prélèvement d'organe. Qui n'aurait pas eu une telle pensée? Mais cela s'arrête là: il ne

m'est pas venu à l'esprit de vouloir rechercher cette famille, de faire sa connaissance, de créer un lien avec elle.

Pourquoi en effet risquer de perturber une famille à l'un des pires moments de son existence?

Pourquoi vouloir créer un lien artificiel susceptible de produire une forme de dépendance malsaine? Le débat est ouvert sur ce sujet: une étude, à paraître bientôt, sur ce thème a d'ailleurs été menée par les psychologues de l'hôpital Foch.

Ma reconnaissance va surtout aux équipes médico-chirurgicales qui ont permis le succès de la transplantation, et à celles qui

s'efforcent de la rendre viable dans la durée: elles deviennent vite une sorte de deuxième famille, des femmes et des hommes qui mettent toute leur compétence, leur énergie, leur humanité au service de leurs patients, avec une recherche permanente de l'excellence.

Un certain nombre de greffés, ou leur famille, s'efforcent d'ailleurs, à leur niveau, selon leurs compétences et leurs moyens, d'aider financièrement ou autrement (bénévolat) l'hôpital ou ses autres patients (amélioration de leur confort de vie...) Leur motivation est probablement la reconnaissance, mais rien ne les y oblige.

Et notre Créateur dans tout cela? Là aussi, notre reconnaissance envers Lui n'est pas un dû. Mais le sujet mériterait un autre débat... » ■

Propos recueillis par Nadine Davous, médecin et administratrice à l'Association "Les Foyers Matter"

## Qu'ai-je fait du don que j'ai reçu ?

Je dois beaucoup au protestantisme. Si mes parents m'ont fait naître à la vie, ma rencontre avec le monde protestant m'a donné existence.

Je n'en ai pris conscience que tardivement tant j'ai été en conflit avec cet héritage qui m'avait été imposé, dès la naissance, par ma famille. La découverte de ce patrimoine intérieur s'est fait de manière fulgurante au cours de ma cure psychanalytique. Alors que j'étais allongée sur le divan guettant l'association mentale qui allait me venir à l'esprit, je me suis sentie tout à coup envahie, inondée, submergée à la fois par une voix et par une sensation de bonheur ineffable; une voix qui n'était pas la mienne; une voix signe d'une présence qui à mes yeux ne pouvait être que celle de ce Jésus que l'Eglise réformée de France de Boufarik (Algérie) m'avait fait connaître.

Cet événement allait éclairer ma vie, car à partir de ce moment là, j'ai su pourquoi et pour quoi je vivais.

Le protestantisme est pour moi une présence « Autre\* » source de référence, d'appui et d'assurance basée sur la Parole à partir de la lecture quotidienne des évangiles. Il représente à la fois un élan vital qui me pousse à l'action et le moteur indispensable pour penser mais aussi questionner mes pratiques et mes choix.

Mes engagements professionnels et associatifs en sont l'incarnation: place donnée à la parole à travers l'animation de groupes de professionnels, de parents et d'adolescents; importance de la relation bienveillante et horizontale à l'autre et aux autres à travers l'animation de formations au travail en équipe, à la négociation et coopération, à la gestion de conflits. ■

\*Cet « Autre » n'est pas moi et ne m'appartient pas. Il représente une parole qui me traverse et me déloge de mes chemins de pensée. Il est source de mise en mouvement; à la manière de Jésus qui n'a pas cessé de marcher, de se déplacer tout au long de son ministère.

## L'engagement comme reconnaissance

Rejeté par sa famille, en échec scolaire, la délinquance à portée de main dans son quartier, Yazid Kherfi a trouvé sa place dans la bande de jeunes qui le protégeait et lui permettait d'exister. Après 15 ans de vols, de braquages et d'incarcérations successives, il est menacé d'expulsion vers l'Algérie, son pays d'origine qu'il ne connaît pas. La mobilisation de sa commune arrête la mesure d'éloignement. Cela provoque chez lui un déclic...

De délinquant, Yazid va devenir animateur social puis consultant en prévention urbaine et professeur à l'université. Il continue d'agir auprès des jeunes des quartiers en difficulté et interpelle les politiques sur les problèmes de délinquance en France. Il a écrit avec Véronique Le Gouziou « Repris de justesse » aux Editions La Découverte. Voici son témoignage.

**Proteste : Quelles résolutions avez-vous prises après votre dernière condamnation ?**

J'ai pris deux résolutions en sortant de prison. La première: ne pas récidiver pour reprendre une vie honnête. La deuxième: aider les autres, notamment les jeunes en difficulté. Je suis donc devenu animateur dans une maison de jeunes et je suis retourné à l'école où j'ai passé un diplôme d'animation.



Puis, je suis devenu coordinateur et directeur de la maison des jeunes, j'ai acquis une licence en science de l'éducation avec « mention très bien »; ceci m'a été possible avec la VAE. Enfin, j'ai rencontré Charles Rojzman [NDLR psychosociologue, philosophe praticien et écrivain français] et j'ai été formé en thérapie sociale. J'ai travaillé avec lui sur la formation des agents des services publics.

Aujourd'hui, je suis consultant indépendant et j'interviens dans les quartiers difficiles, les collèges, les lycées, les prisons et les écoles de formation. Je suis aussi enseignant à l'université de Nanterre en master des sciences de l'éducation.

**Proteste : Pourquoi avez-vous décidé de changer ?**

Si je n'ai pas été expulsé, c'est grâce à des gens qui se sont mobilisés. J'ai donc décidé de tout faire pour être quelqu'un de bien, m'engager pour les autres comme ces personnes se sont engagées pour moi. Mon parcours donne de l'espoir, on peut avoir été délinquant et devenir quelqu'un de bien. Tout ce que je fais, c'est pour montrer qu'on n'est pas toujours « irrécupérable ». Il n'existe pas de gens « irrécupérables ».

**Proteste : Pouvez-vous nous parler de la « médiation nomade » que vous réalisez le soir avec votre camion ?**



La parole est plus forte que la violence. Il faut recréer des lieux de parole. Je témoigne du fait qu'on peut avoir été délinquant et changer, quand le regard posé sur vous change. Je continue à travailler dans les quartiers. Je fais de la « médiation nomade » avec un camion, on s'installe le soir dans les quartiers de 19h à minuit, à l'heure où seul le commissariat de police est ouvert. Les « jeunes des halls » viennent nous voir et on parle. En réalité, c'est une histoire de rencontres, on peut en faire de bonnes ou de mauvaises... En ce qui me concerne, dans le passé, j'ai manqué partout de paroles et de rencontres positives.

Je vais dans les villes où on me veut et je voudrais pouvoir me rendre dans d'autres villes à Bondy, Moissy Cramayel, Nanterre, Clichy sous Bois, Mantes la Ville car, le soir, il n'y a rien pour les jeunes. ■

Propos recueillis par Annick Dorléans, responsable juridique à l'ARAPEJ (Action Réflexion Prison et Justice)

# Quand un aidé devient l'aidant

**Comment un réfugié va aider, à son tour, d'autres demandeurs d'asile...**

**Mamed Jalilov retrace ici son parcours, depuis son arrivée en France jusqu'à aujourd'hui, et nous explique comment il a choisi de s'orienter vers une carrière de juriste spécialisé en droit d'asile.**

Propos recueillis par  
Valentine Poumadère,  
en service civique  
à la FEP

**Proteste : Comment se sont déroulées vos premières années en France ?**

Je suis arrivé en France avec mes parents en novembre 2003, à l'âge de 27 ans. Nous avons été admis au centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) de Valence, où nous sommes restés environ un an avant d'obtenir le statut de réfugié en 2005. Malgré mon statut de demandeur d'asile, j'ai pu débiter en 2004 une licence en droit à la faculté de droit de Valence grâce à une dérogation du doyen.

**Proteste : Pourquoi avoir choisi d'étudier le droit et de vous spécialiser en droits des réfugiés ?**

En Azerbaïdjan, mon pays d'origine, j'avais accompli des études d'économie mais faute d'équivalences, mon diplôme n'était pas reconnu en France. Plutôt que de réapprendre ce que j'avais déjà étudié, j'ai décidé de faire du droit, qui correspondait bien à mon intérêt pour les droits de l'Homme. Ma licence obtenue en 2008, j'ai enchaîné avec un master 1 en droit international

et européen à Grenoble, puis un master 2 en sécurité internationale et défense. J'ai effectué deux stages au cours de mes études, le premier à l'UNICEF, à Genève, au sein du Bureau régional pour l'Europe centrale et orientale et les pays de la CEI, et le second au Conseil de l'Europe à Strasbourg, au sein de la Commission des migrations et des réfugiés auprès de l'Assemblée parlementaire. C'est un peu comme cela que je me suis retrouvé avec une telle spécialisation.

**Proteste : Dans quelles circonstances êtes-vous revenu au CADA de Valence ?**

Même après mon départ du CADA, j'ai toujours gardé des liens avec le diocèse de Valence, qui gère plusieurs établissements et dispositifs, dont ce CADA. J'ai notamment été veilleur de nuit à la maison de retraite durant mes études. J'ai été embauché au pôle asile en mars 2012, puis, en mai 2013, j'ai rejoint en tant que travailleur social le même CADA qui m'avait accueilli, dix ans auparavant, en tant que demandeur d'asile.

**Proteste : Comment vivez-vous le fait d'être passé de « l'autre côté » ?**

Mon passé de demandeur d'asile me confère un avantage certain lors de mon travail d'accompagnement des demandeurs d'asile : je peux me baser à la fois sur mes compétences professionnelles de juriste et sur mon expérience personnelle, ce qui donne plus de poids à ma parole. Mais j'imagine aussi que mon retour a dû provoquer une



légère perturbation au sein de l'équipe. La relation qui se forme entre un demandeur d'asile et son accompagnant est assez particulière : nous sommes amenés à connaître en détail certains aspects difficiles et intimes de leur vie, mais nous nous devons toujours d'inscrire cette relation dans un cadre professionnel, en gardant une distance appropriée. Je suis parfois un peu pris de court lorsque je croise un demandeur d'asile en dehors de ce cadre, en ville par exemple, ce qui me donne une idée de ce que mes collègues ont pu ressentir lorsque j'ai rejoint leur rang !

**Proteste : Comment voyez-vous votre avenir ?**

Mes stages m'ont permis de découvrir le monde des organisations internationales, où tout le monde est étranger et où personne ne sort du lot à cause de son origine. J'ai obtenu la nationalité française en 2008, mais mon nom et mon accent dénotent toujours mon statut d'étranger. Je me sens également limité professionnellement. On m'a fait comprendre, lors d'un entretien d'embauche, que mon origine me disqualifiait parce qu'elle me donnait un regard forcément biaisé. Et pourtant, avoir pu aider récemment des arméniens d'Azerbaïdjan à obtenir le statut de réfugié a été pour moi un très fort symbole et une grande fierté. J'aimerais ainsi pouvoir contribuer à la promotion des droits de l'Homme à l'échelle internationale. ■